

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° *Wab* /A.I.



Réf. n° :

Annexe  
Bijlage :

Objet  
Voorwerp :

Af. Ruffura c/Ayirwanda.

A Monsieur l'Administrateur Territorial  
Assistant A. GILLET  
(Rte) GIKONGORO.-

Monsieur l'Administrateur Territorial Assistant,

J'ai l'honneur de vous envoyer le nommé RUPFURA qui se plaint de ce que le Tribunal du Bufundu refuse de lui remettre une somme de 600,- francs que le Tribunal de Territoire a ordonné de lui rembourser. Je vous saurais gré de bien vouloir vérifier la véracité des dires de l'intéressé qui me déclare avoir versé cette somme au Greffier du Bufundu Kazasonaho, et qui en outre me déclare être en possession d'une quittance couvrant le paiement de cette somme. Vous m'en tiendrez au courant du suivi.

L'Administrateur de Territoire,  
W. ANTONISSEN.,

*Fa de quittance  
Rapporter jeudi*

*le Trib. de Territ.  
n'a rien ordonné  
(voir copie du  
jugement)*

*le Trib. de Territ.  
s'en réfère au  
jugement du Trib. des  
Bufundus (jug. n°: 113).*

*et déclare Ruffura gagnant.  
Il se réfère nullement  
au jugement n°: 133 du  
Trib. Bufundu qui avait  
condamné Ruffura et ses  
témoins pour faux  
serment.*

amende témoins	400
amende Ruffura	100
conviction	50
frais de justice	20
impôt rôle	10
sans quittance	20

Rappeler dans la réponse la date et le numéro -- la het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

Tarehe 30-1-56,-

Impamvu:  
gushak. tumubina  
w. ukucamaliza

Kwa Mwenye Administrateur

Kdakarumata -  
Mbashubije ndurishije barua yangu ya  
le 26-1-56 no. 180/A.I  
Mbashubije ndurishije barua yangu nabo  
herereje le 23-12-55.

Kdabamunyeshwa kote kutware w.  
kumusozi wote kutware, wifuzi ku  
reka kumusozi kugirango: atangire,  
amazi ku kucamaliza

Che/Myamba Jon